

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 24

Artikel: Les plaisirs de la ville
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En l'honneur du vin.

Au cours d'un repas qui réunissait autour de Franklin, à Paris, en 1785, les plus brillants esprits de la fin du XVIII^{me} siècle, un des convives lui adressa une chanson dont il fut charmé. En retour, Franklin écrivit la lettre de remerciement suivante, qui est une des plus jolies pochades qu'on connaisse sur le vin :

Vous m'avez souvent égayé, mon très cher ami, par vos excellentes chansons à boire. En échange, je désire vous édifier par quelques réflexions chrétiennes, morales et philosophiques sur le même sujet.

In vino veritas, dit le sage : la vérité est dans le vin.

Avant Noé, les hommes, n'ayant que de l'eau à boire, ne pouvaient pas trouver la vérité. Aussi, ils s'égarèrent, ils devinrent abominablement méchants et ils furent justement exterminés par l'eau qu'ils aimaient à boire.

Le bonhomme Noé, ayant su que par cette mauvaise boisson tous ses compagnons avaient péri, la prit en aversion, et Dieu, pour le désaltérer, créa la vigne et lui révéla l'art d'en faire du vin.

Par l'aide de cette liqueur, il découvrit mainte et mainte vérité ; et, depuis son temps, le mot *deviner* a été en usage, signifiant originairement : *découvrir* au moyen du *vin*. Ainsi, le patriarche Joseph prétendait *deviner* au moyen d'une coupe ou d'un verre de *vin*, liqueur qui a reçu ce nom pour montrer qu'il n'était pas une invention humaine, mais *divine* ; autre preuve de l'antiquité de la langue française contre M. Gêbelin¹.

Aussi, depuis ce temps, toutes les choses excellentes, même les déités, ont été appelées *divines* ou *divinités*.

On parle de la conversion d'eau en vin aux noces de Cana comme d'un miracle. Mais cette conversion est faite tous les jours par la bonté de Dieu devant nos yeux. Voilà l'eau qui tombe des cieux sur nos vignobles ; là, elle entre dans les racines des vignes pour être changée en vin, preuve constante que Dieu nous aime et qu'il aime à nous voir heureux. Le miracle particulier a été fait pour hâter l'opération, dans une circonstance de besoin soudain qui le demandait.

Il est vrai que Dieu a aussi enseigné aux hommes à réduire le vin en eau. Mais quelle espèce d'eau ? L'eau-de-vie ! Et cela, afin que, par là, ils puissent eux-mêmes faire, au besoin, le miracle de Cana, et convertir l'eau commune en cette espèce excellente de vin qu'on appelle le punch.

Mon frère chrétien, soyez bienveillant et bienfaisant comme lui et ne gâtez pas un bon breuvage.

Il a fait le vin pour nous réjouir. Quand vous voyez votre voisin, à table, verser du vin en son verre, ne vous hâtez pas à y verser de l'eau. Pourquoi voulez-vous noyer la vérité ? Il est vraisemblable que votre voisin sait mieux que

vous ce qui lui convient. Peut-être, il n'aime pas l'eau, peut-être il n'en veut mettre que quelques gouttes par complaisance pour la mode ; peut-être il ne veut pas qu'un autre observe combien peu il en met dans son verre. Donc, n'offrez l'eau qu'aux enfants. C'est une fausse complaisance et bien incommode.

Je dis ceci à vous comme homme du monde ; mais je finirai comme j'ai commencé, en bon chrétien, en vous faisant une observation religieuse bien importante et tirée de l'écriture sainte, savoir que l'apôtre Paul conseillait bien sérieusement à Timothée de mettre du vin dans son eau pour sa santé ; mais que pas un des apôtres, ni aucun des saints Pères, n'a jamais conseillé de mettre de l'eau dans le vin.

Pour vous confirmer encore plus dans votre piété et reconnaissance à la providence divine, réfléchissez sur la situation qu'elle a donnée au coude.

Vous voyez que les animaux qui doivent boire l'eau qui coule sur la terre, s'ils ont les jambes longues, ont aussi un cou long, afin qu'ils puissent atteindre leur boisson sans la peine de se mettre à genoux.

Mais l'homme, qui était destiné à boire du vin, doit être en état de porter le verre à sa bouche.

Regardez les figures 3 et 4. Si le coude avait été placé plus près de la main, la partie A (l'avant-bras) aurait été trop courte pour approcher le verre de la bouche ; et s'il avait été plus près de l'épaule, cette partie aurait été si longue qu'il eût porté le verre bien au-delà de la bouche ; ainsi nous aurions été tantalisés. Mais, par la présente situation (l'état normal de l'homme) nous voilà en mesure de boire à notre aise, le verre venant justement à la bouche.

Adorons donc, le verre à la main, cette sagesse bienveillante... Adorons et buvons !

Benjamin FRANKLIN.

Nos ancêtres à table.

L'USAGE des assiettes n'est pas très ancien ; autrefois des tranches de pain coupées en rond servaient d'assiettes. On parle encore de cette pratique dans le cérémonial du sacre de Louis XII. Après le repas, on donnait ce pain aux pauvres.

On ne se servait point alors de serviettes ; on étendait sur soi une portion de la nappe, quand il y en avait. Les premières serviettes ont été faites à Reims et offertes par cette ville à Charles VII lorsqu'il fut se faire sacrer. Elles ne devinrent communes que sous Charles-Quint.

Le couteau remonte à la plus haute antiquité. Le première coutellerie renommée en France existait au dixième siècle à Beauvais.

A cette époque, on ne faisait point usage de fourchettes ; on portait la viande à sa bouche

¹ Ici, le crayon inexpérimenté du petit-fils de Franklin avait dessiné une girafe et une cigogne se désaltérant dans un ruisseau. Plus loin, d'autres figures montraient combien de peine l'homme aurait eu à approcher une coupe de ses lèvres, si son coude n'avait été mis à la bonne place.

avec la pointe de son couteau. Henri III est le premier qui ait fait faire des fourchettes d'argent.

L'honnête cambrioleur. — Le juge d'instruction :

— Après avoir cambriolé la villa, vous vous êtes empressé d'emporter chez vous le produit de votre vol ?

— Non, monsieur le juge, je l'ai partagé honnêtement avec les copains.

Hop ! hop ! — Le bon M. Pouponas adore les enfants et il ne connaît pas de bonheur plus grand que de jouer avec eux. L'autre jour, chez un de ses amis, il s'était mis à quatre et caracolait autour de la chambre ayant sur son dos un garçonnet de six ans.

— Es-tu bien ainsi, Georget ? demandait-il.

— Oh ! oui, comme sur un vrai âne !

Du second au troisième. — « Hé ! là-haut, quand cesserez-vous de jeter vos eaux par la croisée ? »

— Ça vous gêne donc ?

— Comment, si ça me gêne ! Vous inondez mon balcon.

— Allons donc ! Quand il pleut vous ne dites rien.

Les plaisirs de la ville.

Oh ! vous, qui habitez la ville, plaignez-vous, nous disent à tout instant les paysans ; vous êtes des heureux, des privilégiés ! Ce n'est pas comme nous...

Ah ! certes, ils ont bien raison, les campagnards. En effet, chez nous, en ville, ce n'est pas comme chez eux, en plains champs. Nous sommes des privilégiés. Que d'agrèments nous avons dont ils n'ont aucune idée.

Ainsi, par exemple, disait un chroniqueur, voici une rue. On a d'abord substitué au pavé en pierre, le pavé de bois. Les habitants de la rue se félicitent du changement.

— Certes, disent-ils, le pavé de bois est supérieur ; il est plus doux et moins précaire ; les chevaux s'y tiennent ; les roues des voitures n'y font pas de bruit.

On se congratule, tout en déplorant la longueur des travaux, tout en pestant contre l'insupportable odeur des terres remuées, des boues agglomérées, et du bitume... Mais, enfin, la rue va devenir un peu convenable.

Sont apparus alors des ingénieurs, précédés de maçons, lesquels étaient suivis de terrassiers, de zingueurs-plombiers et d'une multitude de corps de métiers.

Tous ces gens regardèrent avec attention le trottoir de droite qui est dallé, puis le trottoir de gauche qui est revêtu d'asphalte. Alors, ils s'en allèrent, maugréant. Pourquoi maugréaient-ils de la sorte ? Nul ne le sait.

Le lendemain, apparemment du côté gauche des bitumiers, terrassiers, zingueurs-plombiers et fumistes ; du côté droit, des carriers, maçons et tailleurs de pierre.

¹ Auteur d'une *Histoire naturelle de la parole*.

Ces gens se mirent à ravager les deux trottoirs. Les uns brisaient le bitume en mille morceaux qu'ils accumulaient en tas; les autres enlevaient les dalles à grands renforts de pelles. Puis, des deux côtés, des terrassiers se mirent à creuser, éventrant tout.

Ensuite, après avoir posé quelques petites barrières et de minces lanternes, le long de leurs gravats, ces hommes s'en allèrent pour deux ou trois jours.

Les négociants du rez-de-chaussée et les habitants des étages commencèrent à s'inquiéter.

— Qu'est-ce qu'on fait donc ?

On leur répondit :

— Ce sont les tubes pour l'électricité qu'on vous pose.

Ils furent rassurés.

Au bout de trois jours, on vint poser les tubes. Ce fut une joie dans le quartier.

Quand les tubiers eurent posés leurs tubes, ils s'en allèrent. La rue n'était qu'un vaste trou, encombré de dalles, de vieux cailloux, de gravats.

Au bout de trois jours, les bitumiers, les zingueurs-plombiers, dalliers et maçons revinrent, accompagnés des terrassiers, des hydrographes et de quelques arpentiers.

Après de longs pourparlers, ces gens remirent en état les deux trottoirs. Il fallut huit jours pour resceller les dalles en place, et encore demeurèrent-elles un peu branlantes. Il fallut dix jours pour reconstituer le bitume, le sécher, le rendre apte enfin à supporter les passants.

Les négociants du rez-de-chaussée se félicitèrent mutuellement sur la définitive beauté de leur rue.

Ils comptaient sans le service des eaux.

Celui-ci apparut sous la forme d'un jeune ingénieur qui, aidé de quelques sous-ingénieurs et de plusieurs hydrographes subalternes, vint constater que les tubes électriques avaient endommagé les conduites d'eau.

Il fallait vérifier. Alors revinrent les bitumiers, zingueurs-plombiers et puisatiers d'un côté, tandis que les dalliers, maçons et terrassiers allaient de l'autre.

On redéfonça les trottoirs, on remit de petites lanternes le long des talus de gravats, on réinstalla quelques minuscules barrières.

On attendit trois jours. Alors le service des eaux envoya une équipe qui examina avec attention les dégâts à réparer. L'équipe, après avoir vu, s'en alla. Trois jours après, elle revint avec de nouveaux terrassiers spéciaux et pleins d'ar-

deur, qui se mirent à tarauder le sol en tous sens. Ce fut une frénésie. La rue devenait fondrière.

Les habitants tremblaient pour leurs immeubles, suspendus sur un abîme noir et nauséabond. « Quand aura-t-on fini ? » demandaient-ils timidement.

L'ingénieur terrassier, comme le zingueur-plombier, répondait : « Nous profitons de la belle saison ».

Les habitants se résignèrent.

Puis, tout se ferma, et de nouveau les bitumiers vinrent remettre leur bitume, et les dalliers leurs dalles. On respirait.

Les habitants se félicitaient avec une naïveté touchante. C'était fini, bien fini.

Quelle ne fut pas leur stupeur, lorsqu'ils virent apparaître de nouveaux ingénieurs (cette fois ingénieurs du gaz), des bitumiers, des dalliers, des paveurs qui examinèrent la rue avec cet air à la fois profond et dédaigneux qu'ils savent si bien prendre.

Les bitumiers démolirent pour la troisième fois le trottoir de gauche, les dalliers, le trottoir de droit. Les terrassiers firent des trous étroits et longs. On posa des lanternes. Puis tout ce monde s'en alla pour trois jours... Trois jours ! toujours !

Alors on posa des tuyaux pour le gaz. Puis revinrent les bitumiers et les dalliers pour recouvrir le tout.

Le bitume de gauche était un peu montagnueux, les dalles de droite formaient un peu l'escalier. Mais les habitants ramollis et aphones se disaient : « C'est fini !... Fini ! »

Et c'est ainsi dans toutes les villes. O citadins privilégiés !

Un pèlerinage patriotique. — Jadis, à certaines dates, de tous les points de la chrétienté, les pèlerins accouraient nombreux à la Cathédrale, pour présenter leurs pieux hommages à Notre-Dame de Lausanne, dont le prestige était grand.

Ce soir et demain, non moins nombreux seront les pèlerins qui monteront à la Cathédrale pour revivre en un solennel recueillement l'une des plus belles heures de notre histoire, celle où le peuple vaudois tout entier célébrait, par une manifestation grandiose, sur la place de Beaulieu, le centenaire de son existence politique.

Les cœurs ne tressaillent-ils pas au seul mot de « Festival » ? Aussi, depuis une semaine, les billets s'enlèvent rapidement pour les deux concerts organisés par le *Chœur d'hommes* et l'*Union chorale* et auxquels prendront part, outre ces deux sociétés, le Chœur mixte, l'Orchestre symphonique renforcé,

le ciel de rendre à la vie celle qui ne doit plus exister pour lui ; et l'excès de sa douleur, anéantit chez ceux qui l'environnent tout autre sentiment que le sien.

Pendant la dame de Monfaucon parvient à modérer ces agitations, en lui faisant observer que la malade qui reprend peu-à-peu l'usage de ses sens, doit avoir le plus grand besoin de repos. Grandson consent à s'éloigner avec le baron de Belp ; et Catherine revenue à elle-même, saisit le premier instant où elle se voit seule avec la respectable parente d'Othon, pour décharger dans le sein de la confiance, le poids dont son cœur est oppressé.

« Elle ne rougit point de l'avouer ; destinée à Grandson depuis l'enfance, et voyant un héros dans son amant, elle n'apprit à chérir l'existence que pour lui. La vie est désormais un fardeau, qu'elle n'envisage pas sans effroi ; le tems du bonheur est passé, et l'amour ne peut plus être qu'un tourment. Toutefois, elle en exige encore une preuve. Si Grandson veut avoir quelque égard à sa prière, si son honneur lui est aussi cher qu'elle se plaît à le croire, si elle n'a pas perdu tous les droits qu'elle eut sur son cœur, il lui doit la liberté de Gérard... à ce prix, elle consent à le voir encore, elle recevra même ses adieux. »

On prévoit la réponse du malheureux. Les volontés de Catherine sont pour lui des loix ; mais la prudence ne permet pas que la délivrance de Gérard précède l'arrivée de son épouse au château

de Mulhouse et un grand nombre de participants aux fêtes inoubliables de 1903, en tout, 500 exécutants.

A la direction, le compositeur, M. Jaques-Dalcroze, lui-même. Comme solistes, Mme Troyon, Mlle Luquiens, MM. Troyon, Böppe, Saxod, si chaleureusement applaudis en Beaulieu.

Ce soir, le concert commencera à 8 h. ; demain, dimanche, à 2 ½ heures.

Les écrivains en herbe. — Un vieux maître d'école communique à l'*Educateur* les extraits suivants de compositions d'enfants :

— Le merle est de taille noire.

— On tue l'âne pour en faire des tambours.

— Ils virent deux yeux de feu : c'était un loup qui s'aiguissait les dents.

On peut se tromper de ça ! — Le juge de paix au gros Niobet du Pré-aux-Meules :

— Votre voisin jure qu'il ne vous a jamais traité de charavoute.

— Peut-être bien, monsieur le juge, mais d'habitude le monde me crie toujours : charavoute !

Une botaniste en herbe. — Mlle Lucy, jeune pimbêche, prend sa première leçon de botanique.

— Ceci, lui dit son professeur, est une plante de tabac.

— Ah ! fait-elle, et à quel moment se met-elle à produire des cigarettes ?

La pluie et le beau temps.

LES baromètres les plus sûrs ne sont pas toujours ceux que nous fabriquons. La nature nous en fournit de nombreux, dont les indications, si nous voulons bien prendre la peine de les observer avec quelque attention, sont des plus précieuses et trompent rarement.

Voyons un peu les animaux, par exemple. Avant la pluie, les hirondelles rasent la surface du sol. Les lézards se cachent. Les oiseaux lustrent leurs plumes. Les mouches piquent fortement. Les poules se grattent et se vautrent dans la poussière. Les poissons sautent hors de l'eau. Les canards et les oies battent des ailes, crient et se baignent. Les bêtes à cornes mettent le nez au vent pour aspirer l'air, puis se rassemblent en troupeaux aux angles des prairies ou à l'ombre, en plaçant leur tête en arrière du vent. Les moutons quittent le pâturage avec regret. Les chèvres choisissent les lieux abrités. Les ânes braient longuement et fréquemment,

d'Estavayer. Aussitôt qu'il la verra établie dans ce manoir odieux, la tour d'Aubonne s'ouvrira pour son captif... faut-il, hélas, que Catherine ait de tels ordres à lui donner ?

L'instant du départ est fixé à trois jours de là. Le sire et la dame de Monfaucon doivent accompagner Catherine dans sa nouvelle demeure, et rester auprès d'elle jusques à l'arrivée du sire d'Estavayer. Au moyen de cette attention, le séjour qu'elle a fait dans leur château, semblera un hommage volontaire rendu au parrain de son époux ; et la captivité momentanée de celui-ci, ne paraîtra au public que la punition d'avoir conseillé à Guillaume l'enlèvement de Clémence.

Ces mesures eurent tout l'effet qu'il étoit permis d'en attendre ; et le nom de Catherine ne fut pas même prononcé dans les conjectures qu'on fit alors sur l'objet d'une querelle, dont l'éclat subit divisa le Pays-de-Vaud en deux partis.

Le jour du départ arrivé, Catherine après avoir reçu les adieux les plus déchirants, prend avec son père le chemin d'Estavayer. Elle est accompagnée de ses hôtes. Ce même guerrier dont le nom a suffi peu de jours auparavant pour mettre en fuite les gens de Gérard, l'escorte jusqu'à la porte de son château ; et lui donnant la main pour entrer dans la grand-salle, il lui dit devant tous les serviteurs de son époux ; « Vous voilà chez vous, noble dame, et Grandson n'a plus que faire de vous. Mais toujours à honneur tiendra d'être votre

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

10

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)

CHAPITRE VII (suite).

BIEN MAL ACQUIS NE PROFITE PAS

L'INSTANT de l'explication est enfin arrivé, la vérité paroît au grand jour ; et comment rendre l'indignation que Gérard inspire ? Mais surtout, comment rendre la douleur des deux amans que sa trahison a séparés pour jamais ? Le désespoir, se joignant à la fatigue, pour atterrir Catherine, elle y succombe et s'évanouit. Passant alors des transports qui l'agitoient, à cet attendrissement qui va jusqu'aux larmes, Grandson conjure

1 Nous avons respecté l'ancienne orthographe.